

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GENESIS DISTRIBUTION »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 174, Ilot

12

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 06/08/2021 reçus par Me KOUAME KOFFI ATHANASE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 25/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GENESIS DISTRIBUTION »

Objet: LA SOCIÉTÉ A POUR OBJET, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOUS PAYS ET PLUS PARTICULIÈREMENT EN RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE :

- L'ACHAT DE PRODUITS VIVRIERS, ANIMALIERS, HALIEUTIQUES ET TOUS PRODUITS DE CONSOMMATION ;
 - LA FOURNITURE ET L'APPROVISIONNEMENT DES RESTAURANTS ET ESPACES GASTRONOMIQUES EN PRODUITS VIVRIERS, ANIMALIERS, HALIEUTIQUES ET TOUS PRODUITS DE CONSOMMATION ;
 - LE TRANSPORT DES PRODUITS VIVRIERS, ANIMALIERS, HALIEUTIQUES, ET TOUS PRODUITS DE CONSOMMATION DES SITES DE PRODUCTION AUX DIVERS SITES D'APPROVISIONNEMENT ;
 - LA LOCATION DE VÉHICULES ET ENGIN DE TRANSPORT DE TOUS GENRES ;
 - LE COMMERCE GÉNÉRAL ;
 - LES FOURNITURES DE MATÉRIELS ET MOBILIERS DE BUREAU ;
 - LES PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS.
- ET POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES ;
 - LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIÉTÉ EXISTANTE OU DEVANT ÊTRE CRÉÉE ;
- ET GÉNÉRALEMENT, TOUTES OPÉRATIONS FINANCIÈRES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU

INDIRECTEMENT À L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DÉVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 174, Ilot 12

Dirigeant(s) : M GUEI DJEGNAN ARSENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07966 du 10/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39415/GTCA/RC/2021 du 10/12/2021

